



Déclaration préalable Unsa Éducation CHSCT-D du 17 décembre 2020

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT D,

Après le suicide de Christine Renon en 2019, la décapitation de Samuel Paty en 2020, nous sommes en droit de nous demander ce que nous réserve l'année 2021.

Car de toute évidence, ces deux tragédies ne sauraient être des événements isolés. Au contraire, ils traduisent bien la crise profonde que traverse notre métier depuis déjà plusieurs années. Les fiches Registre santé et sécurité au travail que nous font remonter nos collègues attestent de ce malaise. Il convient donc plus que jamais de les considérer et de veiller à ce que chacune de ces fiches reçoivent une réponse de l'employeur. Ce sera d'ailleurs l'objet de l'un des avis que nous déposerons ultérieurement.

La santé, la sécurité, l'éducation sont en crise dans notre société, et souffrent des mêmes maux : manque de reconnaissance, insuffisance des moyens humains, faible rémunération. Ils en résultent les mêmes conséquences : dépression, burn-out, sentiment de solitude, reconversions professionnelles, désaffection pour le métier.

Le politique demande à ses policiers, soignants et enseignants de maintenir à flots un navire torpillé par les excès de la société de consommation et de l'individualisme triomphant.

Le Code de l'éducation dans son article premier indique « *Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République* ». Notre Ministère a voulu, à juste titre, que la journée de la laïcité du 9 décembre ait cette année une connotation particulière en mobilisant les équipes sur ce sujet auprès de leurs élèves. Néanmoins, cette journée, unique, ne saurait être à la hauteur des enjeux de société que cette loi représente en terme de vivre ensemble.

La confiance est un préalable indispensable à toute politique : la confiance entre l'État et ses agents, la confiance entre les enseignants et les élèves, la confiance entre les parents d'élèves et les enseignants.

De la confiance, il nous en faudra pour sortir de cette crise, en tout cas pour « apprendre à vivre avec le virus » pour reprendre les mots du Chef de l'État. Or, à ce jour, les chiffres de contaminations à la Covid 19 communiqués par le Ministre de l'Éducation nationale interrogent nos collègues au plus au point. En effet, le 6 novembre, Monsieur Blanquer

s'exprimait ainsi « on est à 3528 élèves testés positifs » recensés entre le 2 et le 5 novembre, ceci ramené à une population de 12 millions d'élèves.... Dans le même temps Santé publique France relevait 32 976 contaminations chez les 0-19 ans. De plus, notre Ministre parlait de « chiffre maîtrisé » à l'heure où l'épidémie flambait dans le pays. Tout laisserait à penser que les établissements scolaires constitueraient de véritables sanctuaires... Convenez que les images de restauration scolaire du mois de septembre ont du laisser nos amis restaurateurs plus que perplexes.

De la confiance, il en faudra pour convaincre les français de se faire vacciner et notamment les enseignants prévus dans la phase 3 de la campagne vaccinale en tant que personnes « indispensables au fonctionnement du pays ».

L'apparition de la Covid 19 n'a pas créé de toute pièce la situation que nous vivons. Elle a plutôt accéléré les processus en cours dans notre société et mis à jour les carences de notre système éducatif.

Depuis le mois de mars, les personnels de l'Education nationale font preuve d'un engagement sans faille. Or, aujourd'hui, du chef d'établissement, à l'assistant d'éducation, ces mêmes personnels sont fatigués, las et inquiets. Le Covid est une réalité qui s'installe dans le temps long, n'en déplaît à ceux qui mise sur le vaccin pour un retour « à la vie d'avant ». La structure de l'éducation nationale ne s'adapte que trop peu. On ne pourra pas indéfiniment demander aux personnels de prendre sur eux, de faire face, d'être courageux, d'être résilients.

La grève des assistants d'éducation qui s'est tenue le 1^{er} décembre en est une illustration. En effet, nos collègues ont vu leurs conditions de travail se dégrader ces derniers mois avec une charge de travail accrue en raison des protocoles sanitaires. Bien entendu, nous saluons le fait que notre institution ait pris la décision de recruter de nouveaux assistants d'éducation. Cependant, nous déplorons que la durée de ces nouveaux contrats ne dépasse quelques mois... Preuve s'il en est, que notre ministère est sur une réflexion de court terme.

Comme l'a affirmé le gouvernement, il faudrait éviter le « STOP and GO » de la circulation du virus, qui amène la succession des protocoles, ce qui a pour conséquence de déstabiliser les personnels et les élèves ; à l'image de l'annonce du Premier ministre de donner la possibilité aux élèves ne pas venir en classe en fin de semaine seulement 48h avant...

En définitive, cette crise nous offre la possibilité de prendre, dès maintenant, des virages qu'il faudra prendre tôt ou tard. Construisons dès à présent des mesures pérennes. Comme nous l'avons souligné lors du précédent CHSCT, les conditions de la rentrée 2021 se préparent dès maintenant.

Merci de votre attention